



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE SAINTES**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 5 avril 2022**

Date de convocation : mercredi 30 mars 2022

Délibération n° CC_2022_58
Nomenclature : 5.3.5

Nombre de membres :

En exercice : 64

Présents : 47

Votants : 55

Pouvoirs :

M. Jean-Michel ROUGER à M. Jérôme GARDELLE, Mme Claudine BRUNETEAU à M. Francis GRELLIER, M. Philippe CREACHCADEC à Mme Marie-Line CHEMINADE, M. Pierre MAUDOUX à Mme Renée BENCHIMOL-LAURIBE, Mme Evelyne PARISI à Mme Véronique CAMBON, M. Joël TERRIEN à M. Thierry BARON, Mme Véronique TORCHUT à Mme Caroline AUDOUIN, Mme Céline VIOLLET à M. Jean-Pierre ROUDIER

Ne prend pas part au vote : 0

OBJET : Désignation des membres des commissions communautaires - modifications

Le 5 avril 2022, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de SAINTES, régulièrement convoqué à 18h00, s'est réuni Salle des Fêtes de Vénérand, sous la présidence de Monsieur Bruno DRAPRON, Président.

Présents :

M. Bruno DRAPRON, M. Raymond MOHSEN, M. Gérard PERRIN, M. Jean-Luc MARCHAIS, M. Eric PANNAUD, M. Jean-Luc FOURRE, Mme Annie GRELET, Mme Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU, Mme Sylvie BARDEY, M. Eric BIGOT, M. Pascal GILLARD, M. Bernard CHAIGNEAU, M. Francis GRELLIER, M. Pierre-Henri JALLAIS, M. Joseph DE MINIAC, M. Jérôme GARDELLE, M. Stéphane TAILLASSON, M. Alexandre GRENOT, Mme Agnès POTTIER, Mme Claudine PEYRAMAURE, M. Philippe DELHOUME, M. Pierre TUAL, M. David MUSSEAU, M. Bernard COMBEAU, Mme Mireille ANDRE, Mme Véronique ABELIN-DRAPRON, Mme Caroline AUDOUIN, M. Thierry BARON, Mme Renée BENCHIMOL-LAURIBE, M. Ammar BERDAI, M. Philippe CALLAUD, Mme Véronique CAMBON, Mme Marie-Line CHEMINADE, M. Laurent DAVIET, Mme Dominique DEREN, M. Pierre DIETZ, M. Jean-Philippe MACHON, M. Jean-Pierre ROUDIER, Mme Charlotte TOUSSAINT, M. Frédéric ROUAN, Mme Amanda LESPINASSE, M. Jean-Marc AUDOUIN, Mme Corinne PEQUIGNOT, M. Michel ROUX, Mme Eliane TRAIN, Mme Françoise LIBOUREL, M. Fabrice BARUSSEAU

Excusés :

M. Jean-Claude DURRAT-SPRINGER, M. Gaby TOUZINAUD, Mme Sylvie CHURLAUD, M. Jacki RAGONNEAUD, Mme Florence BETIZEAU, M. Rémy CATROU, M. Charles DELCROIX, M. François EHLINGER, M. Patrick PAYET

Secrétaire de séance : M. Raymond MOHSEN

RAPPORT

Le rapporteur rappelle que suite à la modification des commissions communautaires intervenue par délibération n°2022-22 du Conseil communautaire en date du 10 février 2022, il est nécessaire de désigner les membres des 19 commissions créées.

Suite à la modification du règlement intérieur par délibération n°2022-21 du Conseil communautaire

en date du 10 février 2022, chaque commission comprend un représentant par commune, à l'exception de Saintes, qui dispose de trois représentants, et de Chaniers, qui en dispose de deux.

La composition proposée est la suivante :

- pour les communes bénéficiant d'un représentant, que celles-ci soient représentées par le Maire de la commune et qu'en cas d'empêchement, le Maire désigne le conseiller chargé de le remplacer qui peut être différent dans chaque commission.

- pour la commune de Saintes disposant de 3 représentants (2 pour la majorité et 1 pour les oppositions) et pour la commune de Chaniers disposant de 2 représentants de procéder à la désignation de leurs représentants au sein de chacune des commissions.

Comme prévu à l'article L.5211-40-1 du CGCT, en cas d'empêchement, le membre d'une commission peut être remplacé pour une réunion par un conseiller municipal de la même commune désigné par le maire. Ce dernier veille dans sa désignation à respecter le principe de la représentation proportionnelle.

Il est proposé de désigner les membres au sein de chaque commission à main levée selon la procédure dérogatoire prévue à l'article L. 2121-21 du CGCT.

Après avoir entendu le rapporteur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L 5211-1, L 5211-40-1 et L 2121-22,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Saintes annexés à l'arrêté préfectoral du 24 juin 2021,

Vu la délibération n°2020-170 du Conseil Communautaire en date du 22 septembre 2020, portant adoption du Règlement Intérieur de la Communauté d'Agglomération de Saintes,

Vu la délibération n°2020-171 du Conseil Communautaire en date du 22 septembre 2020, portant création des commissions communautaires,

Vu la délibération n°2020-205 du Conseil Communautaire en date du 17 novembre 2020, portant modifications de la désignation des membres des commissions communautaires,

Vu la délibération n°2022-21 du Conseil Communautaire en date du 10 février 2022, portant modification du Règlement Intérieur de la Communauté d'Agglomération de Saintes,

Vu la délibération n°2022-22 du Conseil Communautaire en date du 10 février 2022, portant modification du nombre de commissions,

Considérant qu'il est nécessaire, au regard des nouvelles commissions créées, de désigner au sein de chaque commission les membres qui la composent,

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'abroger la délibération n°2020-205 susvisée en date du 17 novembre 2020 et de la remplacer par la présente délibération à compter de son rendu exécutoire.
- De désigner les membres au sein de chaque commission à main levée selon la procédure dérogatoire prévue à l'article L. 2121-21 du CGCT.
- De désigner, dans chacune des 19 commissions créées pour toutes les communes de la CDA à l'exception de Saintes et de Chaniers, le Maire de la Commune. Ce dernier pourra désigner un conseiller municipal pour le remplacer comme indiqué ci-avant.
- De désigner les membres suivants au sein de chaque commission pour les représentants de Saintes et de Chaniers qui disposent respectivement de 3 et 2 représentants au sein de chacune des commissions. En cas d'empêchement, le membre d'une commission peut être

remplacé pour une réunion par un conseiller municipal de la même commune désigné par le maire. Ce dernier veille dans sa désignation à respecter le principe de la représentation proportionnelle.

1/ La commission « Mobilité »

Vice-Président référent : Philippe DELHOUME

Saintes :

- M. Joël TERRIEN
- Mme Charlotte TOUSSAINT
- Mme Renée BENCHIMOL-LAURIBE

Chaniers :

- M. Daniel CANUS
- M. Gérard PISSIER

2/ La commission « Finances »

Vice-Président référent : Philippe CALLAUD

Saintes :

- Mme Véronique CAMBON
- Mme Véronique ABELIN-DRAPRON
- M. Pierre DIETZ

Chaniers :

- M. Jean-Paul GIRARD
- M. Michel SIAUDEAU

3/ La commission « Travaux bâtiments communautaires »

Vice-Président référent : Francis GRELLIER

Saintes :

- M. Joël TERRIEN
- Mme Evelyne PARISI
- M. Jean-Pierre ROUDIER

Chaniers :

- M. Jacques BERTOT
- M. Jean-Luc GRAVELLE

4/ La commission « NTIC »

Vice-Président référent : Fabrice BARUSSEAU

Saintes :

- Mme Marie-Line CHEMINADE
- Mme Véronique ABELIN-DRAPRON
- Néant

Chaniers :

- M. Daniel CANUS
- M. Eric PANNAUD

5/ La commission « Economie »

Président et Vice-Président référent : Bruno DRAPRON et Frédéric ROUAN

Saintes :

- M. Philippe CALLAUD
- M. Joël TERRIEN
- M. Jean-Philippe MACHON

Chaniers :

- M. Jean-Luc FOURRE
- M. Jean-Luc GRAVELLE

6/ La commission « ESS »

Vice-Président référent : Pierre-Henri JALLAIS

Saintes :

- Mme Charlotte TOUSSAINT
- Mme Véronique ABELIN-DRAPRON
- Néant

Chaniers :

- M. Eric PANNAUD
- M. Jean Luc FOURRE

7/ La commission « Economie circulaire »

Vice-Présidents référents : Pierre-Henri JALLAIS et Jérôme GARDELLE

Saintes :

- Mme Véronique ABELIN-DRAPRON
- M. Philippe CALLAUD
- Néant

Chaniers :

- M. Jean-Luc FOURRE
- M. Jean-Luc GRAVELLE

8/ La commission « Education, petite enfance, enseignements supérieurs et jeunesse »

Vice-Présidents référents : Eric PANNAUD et Véronique CAMBON

Saintes :

- Mme Marie-Line CHEMINADE
- Mme Véronique TORCHUT
- Néant

Chaniers :

- Mme Annie GRELET
- M. Daniel CANUS

9/ La commission « Eaux »

Vice-Président référent : Fabrice BARUSSEAU

Saintes :

- Mme Charlotte TOUSSAINT
- M. Laurent DAVIET
- Néant

Chaniers :

- M. Jacques BERTOT
- M. Stéphane WATTEBLED

10/ La commission « Randonnées / Flow Vélo »

Vice-Président référent : Alexandre GRENOT

Saintes :

- Mme Marie-Line CHEMINADE
- M. Joël TERRIEN
- Néant

Chaniers :

- M. Eric PANNAUD
- M. Jean Luc FOURRE

11/ La commission « Milieux Naturels »

Vice-Président référent : Fabrice BARUSSEAU

Saintes :

- Mme Charlotte TOUSSAINT
- M. Thierry BARON
- Mme Renée BENCHIMOL-LAURIBE

Chaniers :

- M. Jean-Luc GRAVELLE
- M. Dominique CALVO

12/ La commission « Déchets »

Vice-Président référent : Jérôme GARDELLE

Saintes :

- Mme Charlotte TOUSSAINT
- M. Philippe CREACHCADEC
- M. Pierre DIETZ

Chaniers :

- M. Eric PANNAUD
- M. Jean Luc FOURRE

13/ La commission « Energie »

Vice-Président référent : Fabrice BARUSSEAU

Saintes :

- Mme Charlotte TOUSSAINT
- M. Laurent DAVIET
- Mme Renée BENCHIMOL-LAURIBE

Chaniers :

- M. Jean-Luc FOURRE
- M. Michel SIAUDEAU

14/ La commission « Agriculture »

Vice-Président référent : Frédéric ROUAN

Saintes :

- Mme Charlotte TOUSSAINT
- M. Joël TERRIEN
- M. Jean-Pierre ROUDIER

Chaniers :

- M. Jean-Luc GRAVELLE
- Mme Céline LATOUCHE

15/ La commission « Habitat »

Vice-Présidente référente : Evelyne PARISI

Saintes :

- Mme Charlotte TOUSSAINT
- M. Thierry BARON
- Néant

Chaniers :

- M. Eric PANNAUD -
- M. Jean Luc FOURRE

16/ La commission « Attractivité, aménagement du territoire et urbanisme »

Vice-Présidents référents : Frédéric ROUAN et Jean-Luc MARCHAIS

Saintes :

- M. Joël TERRIEN
- M. Thierry BARON
- M. Jean-Pierre ROUDIER

Chaniers :

- M. Jean-Luc GRAVELLE
- M. Jean-Pierre CARTON

17/ La commission « Tourisme »

Vice-Président référent : Alexandre GRENOT

Saintes :

- Mme Véronique TORCHUT
- Mme Evelyne PARISI
- M. Jean-Philippe MACHON

Chaniers :

- M. Jean-Paul GIRARD
- M. Dominique CALVO

18/ La commission « Solidarité »

Vice-Président référent : Pascal GILLARD en partenariat avec Caroline AUDOUIN (Santé), Véronique ABELIN-DRAPRON (CISPD et Politique de la Ville) et Pierre-Henri JALLAIS (Insertion)

Saintes :

- M. Thierry BARON
- Mme Caroline AUDOUIN
- Néant

Chaniers :

- M. Eric PANNAUD
- M. Jean Luc FOURRE

19/ La commission « PFIS »

Vice-Président référent : Alain MARGAT

Saintes :

- M. Laurent DAVIET
- Mme Caroline AUDOUIN
- Néant

Chaniers :

- Mme Sylvie ALIGANT
- M. Stéphane WATTEBLED

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

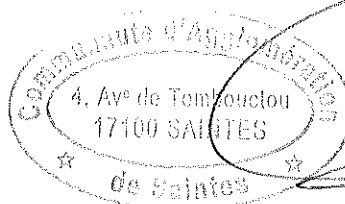
ADOpte à l'unanimité l'ensemble de ces propositions par :

- 55 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention
- 0 Ne prend pas part au vote

Ainsi clos et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Pour le Président absent et par délégation de signature,
le Premier Vice-Président,



Eric PANNAUD

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.